

ÉLIMINATION *des* MÉDICAMENTS

Afin de protéger la santé humaine, la santé animale et l'environnement, les médicaments, incluant les antibiotiques, doivent être éliminés de façon à éviter la propagation de résidus dans la nature. De plus, le contact avec ces médicaments doit être limité aux personnes qui les administrent et aux animaux qui les reçoivent.

IL EST IMPORTANT D'ÉLIMINER DE MANIÈRE SÉCURITAIRE :

- les médicaments périmés;
- les médicaments inutilisés (ex. : surplus de médicaments);
- les seringues et les aiguilles souillées.



OÙ DOIS-JE RAPPORTER LES MÉDICAMENTS EN SURPLUS OU PÉRIMÉS?

1. Les **médecins vétérinaires** récupèrent les médicaments périmés et les surplus inutilisés ainsi que les déchets biomédicaux (ex. : seringues, aiguilles et autres objets tranchants).
2. Les **pharmaciens** récupèrent aussi les médicaments périmés et les surplus inutilisés.

Les contenants de médicaments vides devraient idéalement être :

- écrasés ou perforés pour éviter qu'ils ne soient utilisés à d'autres fins;
- amenés dans un centre de tri ou au dépotoir municipal.



Les **produits antiparasitaires vétérinaires** (ex. : vermifuges à appliquer sur la peau de l'animal) doivent être considérés comme des pesticides; ils doivent donc également être éliminés de façon sécuritaire, tout comme leurs contenants. Il est recommandé d'envelopper les petits contenants de produits inutilisés ou vides dans plusieurs couches de papier journal et de les jeter dans les ordures. Il ne faut pas incinérer les pesticides ni les vider dans les égouts.

